	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page : 1
		Edition révisée n° : 1
		Date : 30 / 5 / 2018
		Remplace la fiche : 21 / 2 / 2014
<b>CHEMICAL TOOLS - ADHESIVE REMOVER (DECOLLE COLLE)</b>		<b>221</b>

## SECTION 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

Identification du produit : Liquide.  
 Nom commercial : CHEMICAL TOOLS - ADHESIVE REMOVER  
 (DECOLLE COLLE)

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage : Domestique. Industriel.

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société : LAMBERT CHEMICALS SPRL  
 Z.I. Hauts Sarts - rue de l'Abbaye, 55  
 4040 Herstal BELGIUM  
 Tel : +32/4/248.86.60  
 Fax : +32/4/248.86.61

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

N° de téléphone en cas d'urgence : +32/70/245.245

## SECTION 2 Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### Code(s) des classes et catégories de danger, Règlement (CE) N° 1272/2008 (CLP)

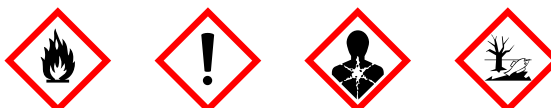
- Dangers pour la santé : Toxicité aiguë, par voie orale - Catégorie 4 - Attention - (CLP : Acute Tox. 4) - H302  
 Toxicité aiguë, par voie cutanée - Catégorie 4 - Attention - (CLP : Acute Tox. 4) - H312  
 Toxicité aiguë, par inhalation - Catégorie 4 - Attention - (CLP : Acute Tox. 4) - H332  
 Irritation cutanée - Catégorie 2 - Attention - (CLP : Skin Irrit. 2) - H315  
 Irritation oculaire - Catégorie 2A - Attention - (CLP : Eye Irrit. 2) - H319  
 Sensibilisation cutanée - Catégorie 1 - Attention - (CLP : Skin Sens. 1) - H317  
 Danger par aspiration - Catégorie 1 - Danger - (CLP : Asp. Tox. 1) - H304
- Dangers physiques : Liquides inflammables - Catégorie 3 - Attention - (CLP : Flam. Liq. 3) - H226
- Dangers pour l'environnement : Danger pour le milieu aquatique - Danger chronique - Catégorie 1 - Attention - (CLP : Aquatic Chronic 1) - H410

### 2.2. Éléments d'étiquetage

Contient : 2-butoxyéthanol  
d-limonène

#### Règlement d'Etiquetage CE 1272/2008 (CLP)

#### • Pictogramme(s) de danger



- Pictogramme(s) de danger : SGH02 - SGH07 - SGH08 - GHS09
- Mention d'avertissement : Danger
- Mention de danger : H226 - Liquide et vapeurs inflammables.  
H302 - Nocif en cas d'ingestion.  
H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  
H312 - Nocif par contact cutané.  
H315 - Provoque une irritation cutanée.  
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 2

Edition révisée n° : 1

Date : 30 / 5 / 2018

Remplace la fiche : 21 / 2 / 2014

## CHEMICAL TOOLS - ADHESIVE REMOVER (DECOLLE COLLE)

221

### SECTION 2 Identification des dangers (suite)

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.  
H332 - Nocif par inhalation.  
H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### • Conseils de prudence

##### Généraux

: P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.  
P102 - Tenir hors de portée des enfants.  
P103 - Lire l'étiquette avant utilisation.

##### Prévention

: P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/un équipement de protection du visage.

##### Intervention

: P301+330+331 - EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.  
P303+361+353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.  
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P315 - Consulter immédiatement un médecin.

##### Stockage

: P405 - Garder sous clef.

##### Considérations relatives à l'élimination

: P501A - Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

#### 2.3. Autres dangers

##### Autres dangers

: Aucune dans des conditions normales.

### SECTION 3 Composition/informations sur les composants

#### 3.1.3.2. Substance / Préparation

##### Composants

: Ce produit est dangereux.

Nom de la substance	Contenance	No CAS	No CE	Numéro annexe	REACH	Classification
* 2-butoxyéthanol	> 30 %	111-76-2	203-905-0	603-014-00-0	01-2119475108-36	Xn; R20/21/22 Xi; R36/38 ----- Acute Tox. 4 (Oral);H302 Acute Tox. 4 (Dermal);H312 Skin Irrit. 2;H315 Eye Irrit. 2;H319 Acute Tox. 4 (Inhalation);H332
* Alcool gras C10-C14 ( Isotridecanol), éthoxylé	< 5 %	69011-36-5	500-241-6	----	----	Non classé. (DSD/DPD) Eye Dam. 1;H318
* d-limonène	> 30 %	5989-27-5	227-813-5	601-029-00-7	01-2119493353-35	R10 Xi; R38 R43 N; R50-53 ----- Flam. Liq. 3;H226 Skin Irrit. 2;H315 Skin Sens. 1;H317 Aquatic Acute 1;H400 Aquatic Chronic 1;H410

### SECTION 4 Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

##### Premiers secours


**LAMBERT CHEMICALS SPRL**

Z.I. Hauts Sarts - rue de l'Abbaye, 55 4040 Herstal BELGIUM

Tel : +32/4/248.86.60

Fax : +32/4/248.86.61

**En cas d'urgence : +32/70/245.245**

	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page : 3
		Edition révisée n° : 1
		Date : 30 / 5 / 2018
		Remplace la fiche : 21 / 2 / 2014
<b>CHEMICAL TOOLS - ADHESIVE REMOVER (DECOLLE COLLE)</b>		<b>221</b>

#### SECTION 4 Premiers secours (suite)

- Informations générales : Dans tous les cas : Consulter un médecin si l'indisposition ou l'irritation se développe.
- \* - Inhalation : Faire respirer de l'air frais. Maintenir la victime au repos en position semi-assise. Consulter immédiatement un médecin. / Emmener à l'hôpital.
- \* - Contact avec la peau : Enlever vêtements et chaussures contaminés. Laver la peau avec de l'eau savonneuse. Consulter immédiatement un médecin.
- \* - Contact avec les yeux : Rincer immédiatement les yeux abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un ophtalmologue.
- \* - Ingestion : Ne pas faire vomir. Rincer la bouche. Consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). / Emmener à l'hôpital.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- \* Voir ci-dessous. (11.).

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

#### SECTION 5 Mesures de lutte contre l'incendie

##### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction : Pulvérisation d'eau. Mousse. Produit chimique sec. Dioxyde de carbone.

##### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risques spécifiques : Peut former des mélanges vapeur-air inflammables.

Produits de combustion dangereux : En cas de feu, présence de fumées dangereuses. (CO, CO<sub>2</sub>, ...).

##### 5.3. Conseils aux pompiers

Classe d'inflammabilité : Ce produit est inflammable.

Protection contre l'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

Prévention : Pas de flammes nues. Ne pas fumer.

Procédures spéciales : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

#### SECTION 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle


##### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions générales : Pas de flammes nues. Ne pas fumer.

- \* Précautions individuelles : Ne pas marcher dans les substances répandues au sol ni les toucher et éviter d'inhaler les émanations, les fumées, les poussières et les vapeurs en restant au vent. Porter l'équipement de protection individuelle recommandé. Ôter tout vêtement contaminé et tout équipement de protection contaminé après usage et le mettre au rebut de manière sûre.

##### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour l'environnement : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page : 4
		Edition révisée n° : 1
		Date : 30 / 5 / 2018
		Remplace la fiche : 21 / 2 / 2014
<b>CHEMICAL TOOLS - ADHESIVE REMOVER (DECOLLE COLLE)</b>		<b>221</b>

## SECTION 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle (suite)

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de nettoyage** : Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. Utiliser des conteneurs de rejet adéquats.

### 6.4. Référence à d'autres sections

Voir Rubrique 8. , 13.

## SECTION 7 Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Général** : Entreposer et manipuler comme s'il existait toujours un risque d'incendie et de danger pour la santé.

**Manipulation** : Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité. Eliminer rapidement des yeux, de la peau et des vêtements. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

**Mesures techniques de protection** : Utiliser des équipements électriques/mécaniques mis à la terre.

**Précautions lors du maniement et de l'entreposage** : Une ventilation générale et extractive du local est habituellement requise.

### 7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

\* **Stockage** : Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation. Conserver à l'abri du gel (éviter le gel durant l'entreposage).

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

## SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

2-butoxyéthanol : TLV<sup>©</sup> -TWA [ppm] : 20  
 2-butoxyéthanol : ILV (EU) - 8 H - [mg/m<sup>3</sup>] : ( 98 Peau. )  
 2-butoxyéthanol : ILV (EU) - 8 H - [ppm] : ( 20 Peau. )  
 2-butoxyéthanol : ILV (EU) - 15 min - [mg/m<sup>3</sup>] : ( 246 Peau. )  
 2-butoxyéthanol : ILV (EU) - 15 min - [ppm] : ( 50 Peau. )

#### **Protection individuelle**

\* **- Protection respiratoire** : Aucun équipement de protection respiratoire n'est requis dans des conditions normales d'utilisation prévue avec une ventilation adéquate. En cas de risque de production excessive de vapeurs, porter un masque adéquat.

\* **- Protection de la peau** : Porter un vêtement de protection approprié.

**- Protection des yeux** : Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.

\* **- Protection des mains** : Gants. ( Caoutchouc nitrile. , 0,35 mm ).

**- Ingestion** : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.


**Hygiène industrielle** : Assurer une extraction ou une ventilation générale du local afin de réduire les concentrations de brouillards et/ou de vapeurs.  
Des rince-oeil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition.

### 8.2. Contrôles de l'exposition

## **LAMBERT CHEMICALS SPRL**

Z.I. Hauts Sarts - rue de l'Abbaye, 55 4040 Herstal BELGIUM  
 Tel : +32/4/248.86.60  
 Fax : +32/4/248.86.61

**En cas d'urgence : +32/70/245.245**

	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page : 5
		Edition révisée n° : 1
		Date : 30 / 5 / 2018
		Remplace la fiche : 21 / 2 / 2014
<b>CHEMICAL TOOLS - ADHESIVE REMOVER (DECOLLE COLLE)</b>		<b>221</b>

## SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

#### 9.1.a. Aspect

Aspect : Liquide.  
 Etat physique à 20°C : Liquide.  
 Couleur : Jaune à ambre.

#### 9.1.b. Odeur

Odeur : Orange.

#### 9.1.c. Seuil olfactif

#### 9.1.d. pH

pH

#### 9.1.e. Point de fusion / Point de congélation

#### 9.1.f. Point d'ébullition initial - intervalle d'ébullition

Point d'ébullition [°C] : 173

#### 9.1.g. Point d'éclair

Point d'éclair [°C] : 46

#### 9.1.h. Taux d'évaporation

#### 9.1.i. Inflammabilité

#### 9.1.j. Limites d'explosivité (inférieures - supérieures)

Limites d'explosivité : 0,7-10,6 %vol.

#### 9.1.k. Pression de vapeur

Pression de vapeur [20°C] : 800 Pa

#### 9.1.l. Densité de vapeur

#### 9.1.m. Densité relative

Densité : 0,880 kg/l (20°C)

#### 9.1.n. Solubilité

Solubilité dans l'eau : Insoluble.

#### 9.1.o. Coefficient de partage : n-octanol / eau

#### 9.1.p. Température d'auto-inflammabilité

Temp. d'autoinflammation [°C] : 230

#### 9.1.q. Température de décomposition

#### 9.1.r. Viscosité

Viscosité à 20°C [mPa.s] : 1

Viscosité à 20°C [mm<sup>2</sup>/s] : 1

#### 9.1.s. Propriétés explosives

#### 9.1.t. Propriétés comburantes

### 9.2. Autres informations

**CHEMICAL TOOLS - ADHESIVE REMOVER  
(DECOLLE COLLE)**

**221**

**SECTION 10 Stabilité et réactivité**

**10.1. Réactivité**

Stabilité et réactivité : Stable dans les conditions normales.

**10.2. Stabilité chimique**

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Réactions dangereuses : Réagit avec : Oxydants forts.

**10.4. Conditions à éviter**

Conditions à éviter : Températures extrêmement élevées ou extrêmement basses. Sources d'inflammation. Rayons directs du soleil.

**10.5. Matières incompatibles**

Matières à éviter : Acides. Bases. Eau.

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

**SECTION 11 Informations toxicologiques**

**11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

- \* Effets indésirables pour la santé : Nocif et irritant par inhalation, le contact avec la peau et les yeux et par ingestion. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- \* - Inhalation : La surexposition aux vapeurs peut provoquer une toux. Maux de tête. Etourdissements. Malaise. Perte de conscience.
- Cutanée : Un contact répété ou prolongé de la peau avec ce produit peut éliminer les huiles naturelles et conduire à une dermatose. Brûlures. Rougeurs, douleur.
- Oculaire : Rougeurs, douleur. Vision brouillée.
- Ingestion : Brûlure ou une irritation des tissus de la bouche, de la gorge et du tractus gastro-intestinal. Difficultés respiratoires. Douleurs abdominales, nausées. Vomissement.
- Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg] : 770,578
- Admin. percutanée (rat) DL50 [mg/kg] : 1598,837
- Inhalation (rat) CL50 [mg/kg] : Aucune donnée disponible.
- Inhalation (rat) CL50 [mg/l/4h] : Aucune donnée disponible.
- Sensibilisation : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
- Cancérogénicité : Aucun agent suspecté cancérogène.
- Mutagénicité : Aucun effet mutagène ou tératogène

**SECTION 12 Informations écologiques**

**12.1. Toxicité**


EC50-48h Daphnia magna [mg/l] : Aucune donnée disponible.

IC50 72h Algae [mg/l] : Aucune donnée disponible.

CL50-96 Heures - poisson [mg/l] : Aucune donnée disponible.

**12.2. Persistance et dégradabilité**

Persistance - dégradabilité : Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents.

	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page : 7
		Edition révisée n° : 1
		Date : 30 / 5 / 2018
		Remplace la fiche : 21 / 2 / 2014
<b>CHEMICAL TOOLS - ADHESIVE REMOVER (DECOLLE COLLE)</b>		<b>221</b>

## SECTION 12 Informations écologiques (suite)

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

### 12.4. Mobilité dans le sol

- \* Produit insoluble dans l'eau.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

### 12.6. Autres effets néfastes

- Information relative aux effets écologiques : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- \* Classe WGK (Allemagne) : 2

## SECTION 13 Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

- Généralités : Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.  
Eviter le rejet dans l'environnement.

## SECTION 14 Informations relatives au transport

### Information générale

- No. ONU : 2319  
19 Etiquetage ADR



- : 3. Liquides inflammables  
9 : Matières et objets dangereux divers.

### Transport terrestre

- ADR/RID : Classe : 3  
Groupe : III

- No. I.D. : 30

- Désignation officielle de transport : UN2319 HYDROCARBURES TERPENIQUES, N.S.A. (Limonene (D-), 2-butoxyéthanol), 3, III, (D/E)


- ADR Classe : 3  
- Groupe d'emballage ADR : III

### Transport par mer

- Code IMO-IMDG : Classe 3  
- Groupe d'emballage IMO : III  
- IMDG-Pollution marine : Yes 0  
- N° de fiche de sécurité : F-E S-D

### Transport aérien

- ICAO/IATA : Packaging instructions cargo : 366  
Packaging instructions passenger: 355

	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page : 8
		Edition révisée n° : 1
		Date : 30 / 5 / 2018
		Remplace la fiche : 21 / 2 / 2014
<b>CHEMICAL TOOLS - ADHESIVE REMOVER (DECOLLE COLLE)</b>		<b>221</b>

#### SECTION 14 Informations relatives au transport (suite)

- Désignation officielle de transport : TERPENE HYDROCARBONS, N.O.S. (2-butoxyethanol, d-limonene)
- IATA - Classe ou division : 3
- Groupe d'emballage IATA : III
- En cas de fuite et/ou d'épandage : Nettoyer les fuites ou pertes, mêmes mineures si possible sans prendre de risque inutile.
- Précautions individuelles : Le conducteur ne doit pas intervenir en cas d'incendie de la cargaison.
- Mesures d'urgence en cas d'accident : Arrêter le moteur.  
Pas de flammes nues. Ne pas fumer.  
Signaler le danger et prévenir les autres usagers de la route.  
Tenir le public éloigné de la zone dangereuse.  
PREVENIR IMMEDIATEMENT LA POLICE ET LES POMPIERS.
- Informations complémentaires : Aucun(e).

#### SECTION 15 Informations réglementaires

##### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

##### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible.

#### SECTION 16 Autres informations

- Texte des Phrases R du § 2 : *R10 : Inflammable.*  
*R20/21/22 : Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.*  
*R36/38 : Irritant pour les yeux et la peau.*  
*R38 : Irritant pour la peau.*  
*R43 : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.*  
*R50/53 : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.*
- Autres données : Aucun(e).  
Révision - Voir : \*
- Révision : 1
- Date d'impression : 1 / 6 / 2018

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document